

Alte Drucke

Traité Ecclesiastique Propre de ce tams, Selon les Sentimens De Jean de Labadie, Pasteur

Labadie, Jean de

Amsterdam, 1668

Chapitre Setieme. Rèsponses aux Objections qu' on peut former contre cet
Exercice; sa maniere, & sa Pratique tele qu'elle a esté marquée cy devant.

Nutzungsbedingungen

Die Digitalisate des Francke-Portals sind urheberrechtlich geschützt. Sie dürfen für wissenschaftliche und private Zwecke heruntergeladen und ausgedruckt werden. Vorhandene Herkunftsbezeichnungen dürfen dabei nicht entfernt werden.

Eine kommerzielle oder institutionelle Nutzung oder Veröffentlichung dieser Inhalte ist ohne vorheriges schriftliches Einverständnis des Studienzentrums August Hermann Francke der Franckeschen Stiftungen nicht gestattet, das ggf. auf weitere Institutionen als Rechteinhaber verweist. Für die Veröffentlichung der Digitalisate können gemäß der Gebührenordnung der Franckeschen Stiftungen Entgelte erhoben werden.

Zur Erteilung einer Veröffentlichungsgenehmigung wenden Sie sich bitte an die Leiterin des Studienzentrums, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

Terms of use

All digital documents of the Francke-Portal are protected by copyright. They may be downloaded and printed only for non-commercial educational, research and private purposes. Attached provenance marks may not be removed.

Commercial or institutional use or publication of these digital documents in printed or digital form is not allowed without obtaining prior written permission by the Study Center August Hermann Francke of the Francke Foundations which can refer to other institutions as right holders. If digital documents are published, the Study Center is entitled to charge a fee in accordance with the scale of charges of the Francke Foundations.

For reproduction requests and permissions, please contact the head of the Study Center, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

urn:nbn:de:gbv:ha33-1-139092

Rèponses aux Objections qu'on peut former contre cet Exercice ; sa maniere , & sa Pratique tele qu'elle a esté marquée cy devant.

CHAPITRE SETIEME.

I. **P**ource qu'encore que cet Exercice soit fondé sur l'Ecriture, on ne laisse pas de former plusieurs Objections contre luy, aussi bien qu'on en forme plusieurs contre elle même : il est non seulement juste, mais Necessaire de ne les dissimuler point ; mais de les produire & d'y répondre ce qu'il faut. La Premiere est ; que Plusieurs disent, que c'est une *Nouveauté*, ou une *Pratique Nouvelle*, qu'on introduit en l'Eglise ; & qu'il est dangereux d'Innover rien en elle & en la Religion : Mais il est aisé de répondre 1^{re}. Que ce n'est point une *Nouveauté*, où une *Chose Nouvelle*, puis qu'elle est aussi Ancienne que les Apôtres, & que les Prophetes, & que non seulement la Primitive Eglise Chrestienne a pratiqué cet Exercice, mais encore même la Juive. 2^{re}. Qu'ainsi c'estoit une *Nouveauté* lors que la Reformation comença de faire lire la Bible en langue vulgaire au Peuple, de donner la Coupe en la Cene, & de dire & faire toutes choses en l'Eglise en un langage entendu &c. 3^{re}. Que les Synodes & les Eglises Protestantes, qui ont repris & remis cet Exercice, n'ont pas creu innover rien en l'Eglise & la Religion.

II. A la Deuxieme Objection, qui dit. Que c'est au moins une *Chose Inusitée*, & à laquelle les Peuples ne sont point acoutumés ; & qu'il n'est rien tel que d'aler le train Commun, & faire comme les Peres ; il est aisé de répondre aussi 1^{re}. Qu'on estoit aussi

aussi acoutumé á la Messe, aux Images & á leur Culte, á l'Obeissance Aveugle au Pape, & aux Conciles &c. & neanmoins on s'est bien acoutumé á voir des choses Contraires auxquelles on n'estoit point acoutumé, come á voir batiser & faire la Cene tout simplement, faire le service divin en langue entanduë, estre en des Temples sans Autels, & sans Images, ayant la Bible á leurs places, &c. 2. Que s'il falloit ne faire que ce qu'on a acoutumé, il faudroit avoir continué d'Idolatrer, d'Invoquer & d'adorer religieusement les saints & leurs statues, d'Obeyr au Pape & aux Conciles, de prier pour les morts, & de gagner pour eux & pour soi des Indulgences &c. Il faudroit meme continuer á estre mechant & superstitieux; Mais sujure la Coutume est souvant sujure l'Erreur; & faire come ses Peres, se perdre avec eux.

III. Á la Troisième Objection, qui porte qu'il y a bien assés des Catechismes & des Predications ordinaires, qui se font assés souvant & bien dans les Temples, & que c'est pour le moins leur nuire, & les decréditer; Nous répondons 1. Qu'on ne scauroit trop ou assés faire pour l'Instruction d'une Eglise, & pour augmanter sa conoissance & sa sanctification. 2. Qu'un Exercice n'estant pas contraire á l'autre, mais tous tendants á meme fin, il les faut tous tenir pour comparibles & pour bons. 3. Que tant s'en faut que cet Exercice nuise á ceux de la Predication, ou Catechisme, qu'il les aide, & contribuë á l'Intelligence des choses qu'on dit dans les Predications; & quant aux Catechismes les releve, les illustre, & fait que les Grans & les scavants s'ennuyants aux Catechismes ordinaires des Petits & des enfans; cet Exercice supplée & sert á bien catechiser & entretenir les grands. 4. Que meme souvant les Predications sur tout en la

maniere qu'elles se font, ou sont trop relevées & pompeuses, ou trop sublimes & subtiles, & ne sont ni bien Intelligibles, ni bien utiles; & les Catechismes aussi ne sont gueres que pour les Gens rudes & pour les Enfans, & par ce moyen devenant ennuyeux aux vns, superflus aux autres: Cet Exercice repare tout, supplée à tous ces defauts par sa familiarité, par sa Clarté, & par tous les biens qu'il produit. 5^e. Si ce qu'on Objecte estoit veritable, il faudroit que les Catechismes, & les autres Exercices nuisissent à la predication, ou la decrassent; sur tout quand elle n'est pas aussi bone, & aussi profitable qu'elle doit estre.

IV. On dit en Quatrieme lieu, *Que cet Exercice est dangereux* soit pource qu'il avilit trop la Parole de Dieu, & la randant familiere la rand contamptible & ennuyante; soit pource qu'on y donne la liberté de parler à tout le monde, & pour le moins à beaucoup de Gens non Autorisés, ou *qui n'ont pas* (come on dit) *le Caractere*; Mais on peut fort bien & fort aisément leur repliquer, 1^{er}. Qu'on fait la meme Objection à l'Ecriture, & à sa Lecture. qu'elle est *dangereuse*, & qu'il la faut éviter come un Ecüeil. 2^{er}. Qu'on objecte aussi qu'on rand l'Ecriture méprisable la traduisant en langue vulgaire, & la donant à lire au Peuple. 3^{er}. Qu'on dit d'elle & de sa Predication frequente, qu'on en engendre le dégoût: & pour toutes ces choses on ne laisse pas de lire & de precher souvent la Parole. 4^{er}. Que come les dangers ne sont, & ne viennent pas de l'Ecriture, mais des Homes malins qui en abusent, come ils ont coutume d'abuser de toutes les choses meme des meilleures; ainsi le danger n'est pas dans *cet Exercice*, qui par contre est tres propre à y obvier. d'autant plus qu'il a l'Exortation, la Censure, & la conviction en main. 5^e. Qu'il donc
de

de vrai liberté aux Persones, mais discernées, & jugées propres à parler ayant reçu les dons divins d'intelligence, de sapiance, & de parole. 6r. Qu'au regard de la Sinagogue & de ses Chefs, ni Jesus ni les Apôtres n'avoient pas le *Caractere* dont on parle, & l'*Autorité Synagogique*, & toutefois ils n'ont pas laissé de parler & d'être écoutés : Enfin toutes les Raisons precedamant aleguées prouvent que tout Fidele oint de Dieu, & doüé de son Esprit Ordinaire peut parler, come les Ecrits divins & meme humains portent selon les Textes & les Synodes cités.

V. A la Cinquieme Objection qui se peut faire, tirée de ce qu'il peut arriver, Que cet Exercice sera fort peu fructueux, voire Inutile, pour ce que ou il se trouvera peu de Persones, qui y puissent parler faute de capacité & de hardiesse, si l'on y vient sans preparation; ou pour ce que si elles y parlent elles le fairont avec confusion & sans ordre, en hesitant, repetant, & broüillant les choses, ou même pour le Peu de Profetes, ou Profetisants, l'Exercice se verra bientot fini; on doit respondre. 1r. Qu'il faut laisser à Dieu l'évenement, & que le fruit d'un Exercice pieux & saint depend de luy. 2r. Que même par defect de grand fruit il ne faut pas laisser de faire son devoir, & une Chose qui est bone, sur tout quand elle est d'Institution divine, & d'Obligation humaine. 3r. Que ce que l'Objection suppose n'est point, & n'est pas pour arriver ordinairement où il y a de vrais Fideles, & une Eglise ou Asssemblée veritable de vrais Oints de Dieu, Pasteurs. Conducteurs, ou autres: veu qu'ils ont l'*Onction* & l'Esprit qui les enseigne, & que Jesus-Christ est au milieu d'eux, & en eux: veu qu'encore il n'est rien de si aisé, que de vrais saints s'entretiennent de choses saintes, entendent les Ecritures,

de choses Saintes , entendent les Ecritures , & ses ordinaires textes , & les puissent expliquer familièrement. 4^r. Que c'est peu de chose , qu'ils hésitent , ou repètent , pour ce qu'en cet Exercice , l'on n'a & l'on ne doit point avoir egard à l'Eloquence , au bien dire , à l'ordre des mots ou parfois même des Choses , & à façon aucune de faire mondaine & Artificielle ; mais à la seule simplicité , vertu , & efficace de l'Esprit & de la parole ; & tout est bon en telle assemblée , pourveu que ce qu'on dit le soit , & qu'on le dise de bon cœur. 5^r. Qu'il faut qu'on soit bien peu de gens en l'Assemblée , si l'on n'est assés pour profetiser & parler une heure ; lisant , chantant , & discourant sur ce qui a esté chanté & leu. 6^r. Que quand même il arriveroit , que peu pourroient parler , peu suffit ; puis qu'un seul même est suffisant , & quand même il arriveroit qu'il ne s'en trouvat point à qui Dieu donat parole , à la bonne heure , il faut tout laisser à sa conduite & à son Esprit , & se contenter de son Refus aussi bien que de son Don.

VI. A la Sisième Objection , à savoir que *cet Exercice est dangereux* , pour ce que donant la liberté de parler à plusieurs dont on n'a pas une parfaite conoissance , ou au moins assés suffisante par des Examens de Philosophie , de Teologie , d'Academies , de Synodes , & d'autres Epreuves Ordinaires : des Ignorans & des vains , des Gens promptueux & temeraires , & qui plus est heretiques , & vrais Errans s'ingereront à parler , & par ce moyen semeront leurs Erreurs , leurs heresies , & pour le moins leurs vaines pensées & leurs Imaginations ; Il est pareillement laissé de respondre , 1^r. Qu'on presuppose une vraye Assemblée de Fideles , & partant une vraye Eglise composée de Gens de bien , apelés de Dieu , & doüés de son Esprit,

prit: & partant qu'il ne faut pas aisément croire, que ces Gens soient sujets à ces défauts, ou capables de les souffrir. 2^e. Qu'on presuppose que ceux qui parlent ou doivent parler, sont Instruits dans les mysteres & dans les choses de Dieu, qu'ils procedent d'un Esprit simple, pur, & bon, & qu'ils n'ont garde d'estre emportés d'Esprit téméraire ou vain, & de donner lieu à l'impudence ou à l'Erreur. 3^e. Qu'ils doivent estre discernés, & deja assés connus entr'eux & dans l'Asssemblée, Pasteurs, Anciens, ou Teologiens pour la plus plus part, dont la Capacité, la conduite, & les qualités bones soient connues, & eux trouvés propres à parler. 4^e. Que rien n'ampeche qu'on ne puisse tirer preuve d'eux, & de leur Capacité, de leur conduite, & de leurs moeurs, aussi bien que de leurs autres talants. 5^e. Qu'on peut objecter les mêmes Choses à ceux mêmes qui passent pour les plus Examinés & éprouvés: car ils peuvent pour un temps dissimuler leur vanité, leurs Erreurs, & leurs heresies; devenir vains, heretiques, Impudans & seducteurs. 6^e. s'Il falloit donner lieu à ces choses. il ne faudroit qu'aucun Pere de Famille instruisit en sa maison, qu'aucun fidele se mélat de consoler un malade, ou de parler de Dieu dans les Compagnies, & en ses familiers entretiens; ni même des Maîtres d'Ecole ou de Boutique enseigner les choses de Dieu à leurs Disciples ou Aprantifs, veuque tous eux peuvent tomber en ces defauts, & il peut y avoir du danger du coté de toute sorte de Persones; voire les Pasteurs & les Predicateurs les plus éprouvés & les plus Doctes, ne peuvent ils pas abuser, & se servir de leurs Chaires pour precher l'Erreur?

VII. A Une Setieme Objection, qui est que non obstant les choses sudites: un Etranger peut entrer, & venir en l'Asssemblée,

estre Heretique , semer son Erreur , & pour le moins scandaliser les Assamblées ; on peut respondre ; 1^r. Que si c'est une maison & une Assamblée particuliere , cela ne se peut faire gueres aisement ; & qu'on peut metre ordre , que persone ne s'y trouve que conuë & discernée ; Et si c'est dans un lieu public comme un Temple qu'on peut bien pourvoir aussi qu'aucun ne parle qu'un peu conu , & qu'on invite à parler , comme il se faisoit parmi les Juifs , ainsi que nous avoys veu. 2^r. Que dez le Comancement on se peut precautioner , & doner les necessaires Avis touchant cela , & la maniere dont aucun ne doit s'ingerer , & faire rien indiscretement , ni même parler sans estre discerné & bien conu , Avis qu'on peut repeter & refaire assés souvent. 3^r. Que quand même il arriveroit , qu'un Etranger & un Inconu s'ingereroit à parler : on peut sans scandale , & sans danger l'ecouter un peu , & voir s'il parle bien & conformement à la pureté de la Foi & de l'Ecriture ; & s'il le fait le laisser dire ce qu'il dit de bon ; & s'il ne le fait pas , mais erre , & parle par mauvais Esprit , on peut modestement l'arrêter sans grand debat , luy temoigner qu'on n'oît pas telles choses en tele Assamblée , qu'on a de contraires sentimens , & qu'on le prie de ne passer pas plus avant. 4^r. Que sans doute l'Assamblée est & sera fournie de Gens fideles assés capables pour se garder d'heresie & d'Erreur les oyant dire sur tout pour une Premiere , ou deusième fois , & qu'ainsi il n'est pas difficile d'empêcher qu'elles n'ayent cours , ou prennent quelque racine parmi elle. 5^r. Qu'on a toujours de quoi combattre l'Erreur lors qu'on est en la verité , & qu'on en possède bien les fondemens , ce que l'Exercice Profetique aide parfaitement à acquérir. 6^r. Qu'on ne sçavroit prevenir ou ampecher tous desordres ou Inconvenians , & que les mêmes cho-

choses peuvent arriver en toutes les Compagnies & mêmes aux Catechismes, repetitions de sermons, & autres tels Exercices permis, où l'on a la liberté d'Interroger & de répondre, de proposer des doutes sur la Religion & la foy; & sur tout dans les Classes, & Auditoires de Philosophie, Théologie, & autres Facultés Academiques; enfin en toute sorte de lieux, & d'Actions où l'on enseigne, ou est enseigné; comme en effet les Erreurs & les Heresies sont venues & viennent tousjours plutot des Academies, des Colleges, & des maitres Rabins, Docteurs, Professeurs, que de tous autres Hommes ou lieux particuliers.

VIII. A l'Huitieme Objection aucunement jointe à celes là, & dont on fait la principale & la plus forte, à savoir que c'est donner Ocasion & entrée aux heresies, soit pour ce que les Persones qui parlent en tels Exercices ne sont pas assez éclairées & sçavantes, soit pour ce qu'il donne lieu à faire des Sectes d'Errans, & à former & fomenter des Heresies: il est facile de répondre 1^{re}. Qu'on presuppose, que l'Asssemblée est composée de Gens non seulement vrais Fideles, & aussi habiles que de Fideles le sont & le doivent estre pour discerner les verités; come aussi de gens justes & Zelés, qui ne cherchent que le Royaume de Dieu & sa Justice, & ne veulent que sa gloire. 2^{te}. Que les mêmes dangers peuvent arriver dans les ministres & les fonctions du ministere, tous n'estants pas sçavants & habiles jusqu'au point qu'ils ne prechent des Erreurs; ou même si Orthodoxes, qu'ils en soient tousjours exants: Et qui plus est, il est bien plus dangereux qu'ils donent lieu à des Erreurs, & les sement & fassent valoir soit en particulier, soit en public: couverts qu'ils sont de l'Autorité Pastorale, & munis du Caractere à enseigner. 3^{te}. Que cere même ob-

jection se fait contre la liberté de lire en langue vulgaire l'Ecriture, & que toute sorte de Personnes l'ayent, & s'en servent; come aussi contre toutes Assambées de repetitions de Sermons & de Catechismes, enfin contre toutes Prieres Domestiques, Exortations, & Consolations de Malades: veu qu'en tout cela on peut meller des Erreurs, des Heresies, & enseigner des dogmes faux. 4^e. Qu'enfin on ne sauroit si bien pourvoir à tout, que l'on ferme toutes portes aux Erreurs, veu qu'elles se fourrent & s'introduisent encore plus par les Disputes des Auditoires, par les Livres des Docteurs, par les Ecrits patriculiers, & par les Conversations & Entretiens ordinaires: Que pour cela on ne s'ampeche pas de lire & d'ecrire, de disputer & de parler, & de faire toutes les susdites choses, encore qu'elles ayent leurs dangers, qui ne viennent pas d'elles; mais de ceux qui s'en servent mal.

I X. A la Neuvième Objection, qui est que c'est introduire le Desordre, & la Confusion en des Assambées de piete; & que Dieu n'est pas Dieu de trouble mais de paix, on est bien fondé de respondre 1^o. Que S. Pol a dit des paroles à l'ocasion même de cet Exercice, & en même tams a mis ordre, qu'il n'y en eut point en le pratiquant comme il l'enjoint. 2^o. Qu'il n'a pas trouvé que cet Exercice en causat, ou dût causer, puis qu'ayant cela même devant les yeux, il l'a enjoint: or il n'y a point d'aparence, qu'il voulut ordonner une chose qui troublat l'Ordre. 3^o. l'Eglise Primitive, & les autres après elle, qui ont pratiqué cet Exercice n'ont pas trouvé qu'il troublat l'Ordre, ou causat confusion, s'en estant servi si long tems, si paisiblement, si bien. 4^o. Que le même se pourroit dire contre les Assambées des Sermons, des Cenes, & des Catechismes, comme estant plus grandes & plus

plus populeuses, & mêmes y estant permis d'Inter-
roger & de respondre. 5^e. Qu'on presuppose une As-
samblée de vrais fideles; & par consequent de Per-
sones sages, posées, modestes, & qui savent vivre a-
vec bienveillance & retenue. 6. Que l'Esprit de Dieu
ne cause ni confusion, ni trouble, & que les mem-
bres de cete Asssemblée en sont presupposés meus; &
ne faisant & voulants faire, que ce que l'Apôtre
ordone, ils n'ont garde de faire quelque chose de
desreglé, en le suivant.

X. A la Disieme Objection à savoir, que cet Ex-
ercice torne au mépris du Ministère, & de ses ordi-
naires fonctions; il est aisé de respondre, 1. Que tant
s'en faut, qu'aucontraire les Ministres y sont
invités, s'ils ont ce Zele; en sont ou en peu-
vent estre les premiers Moteurs, ou Promoteurs;
voire les Conducteurs & les Chefs, s'ils veulent,
gardants l'esprit de sagesse, d'humilité, de modestie,
& de retenue sainte qu'ils doivent: & banissant loin
d'eux celuy de Tirannie Spirituelle, de Rabinisme
orgueilleux, & d'empire fier. 2. Que cela n'oste du
tout rien au Ministère, ni á ses fonctions de prêcher,
catechiser, voir les malades; veu que cet Exercice n'y
touche point, & même n'en oste ni le lieu, ni le tems,
ainsi que nous avons veu. 3. Que les bons ministres
ne peuvent qu'estre bien aises de voir, que les Fideles
s'employent á lire, & á bien entendre l'Ecriture &
les mysteres, estants obligés de les mediter jour &
nuict, & de s'exercer en eux. 4. Que si cet Exercice se
fait bien & reussit, ce leur doit estre un Aiguillon á
mieux faire les leurs, & á dautant mieux paître leur
Troupeau, qu'il sera rendu plus capable, & plus pro-
pre á profiter de leur Pâturage. 5. Que c'est même
le moyen de faire que des Etudiants en Teologie
se forment mieux au Pastorat, & que des Chefs
de famille saints y deviennent propres, n'ayants pas

le defaut de ceux qui d'une Jeunesse prompte, boüillante, vaine, & mondaine y font eslevés, 6. Qu'un tel Exercice aide & Soulage admirablement bien les Pasteurs, soit randant les Persones plus capables de bien entendre leurs sermons; soit les soulageant de la peine de Catechiser, & de former familièrement les Ames á l'Intelligence des mysteres saints.

XI. Al'Onsieme Objection, á sçavoir que c'est ouvrir la porte aux Schismes, & á faire des Eglises separées, & des Assamblées nuisibles aux Publiques, Ecclesiastiques, & Communes; il est facile aussi de respondre, 1. Que cet Exercice n'y rand aucunement; mais seulement á rendre les persones plus instruites des choses de Dieu, & á randre même les Eglises, plus Eglises, c'est á dire meilleures & plus veritables. 2. Qu'il est tres compatible avec une Eglise, ne la destornant en rien, & ne s'en desunissant point; mais faisant qu'on peut participer á tous biens & Exercices. 3. Que les Juifs mêmes ne le croyoient pas ayants plusieurs Synagogues, qui pourtant ne les divisoient aucunement. 4. Que S. Pol qui l'a ordonné, n'a pas trouvé qu'il fut Schismatisant ou Schismatique. 5. Que cela même se pourroit dire contre toute Assamblée d'Academie, d'Ecole, de Repetition de Catechismes, & de tous bons Entretiens domestiques & privés. 6. Qu'on ne dit point ces choses, ni l'on n'apele point Schismatiques les lieux & les Assamblées des Jeux, des Berlans, des Cabarets, & de débauche; les Assamblées de jour & de nuit de dissolution & d'Exces: Où tout aucontraire celes ci sont de modestie, de paix, & même d'union & Communion des saints.

XII. A la Douzieme á savor que ce sont des *Conciliabules*, *Conventicules*, & *monopoles* pour le moins Eccle.

Ecclesiastiques : il faut répondre aussi 1^{re}. Que c'est ainsi que les Juifs ont apelé les Assamblées de l'Eglise Primitive, les lieux & les Assamblées où les Apôtres & leurs Disciples enseignoient & s'assamblaient. 2^{re}. Que c'est ainsi que les Papistes ont apelé les Assamblées des Vaudois, des Albigeois, & des Protestants Reformateurs & Reformés dès leur beau comancement. 3^{re}. Que S. Pol donc, & les Premiers Chrestiens estoient coupables de Monopoles; ou bien qu'il ne faut pas craindre de faire des Convanticules avec luy. 4^{re}. Qu'il vaut bien mienx s'assamblar pour lire l'Ecriture, prier Dieu, & s'avancer en la pieté, que pour joüer, faire bone chaire, & se divertir mondainement, comme même des Persones, qui ne doivent pas estre du monde, font. 5^{re}. Qu'il faudroit prouver que ces Assamblées sont mauvaises, ou font du mal; comme aussi esprouver ce qu'elles font, ce qu'elles font, pour les acuser, ou les juger. 6^{re}. Qu'on pourroit dire le même des Assamblées pour les Catechismes, & pour les Repetitions des sermons, sur tout quand tels Exercices se font dans des maisons Pastorales & particulieres; comme aussi de celes des Colleges, ou Academies qui se font Chés des Professeurs ou Repetiteurs, où il est bien plus aisé que se fassent des Cabales & des Monopoles, aussi bien que se communiquent & reçoivent des Erreurs.

*Conclusion & Exhortation à tous Fideles
Pasteurs, Anciens, Diacres, Chefs de Famil-
les, & Membres veritables des Eglises Chréti-
nes, à pratiquer l'Exercice de la Profeie.*

A Prés avoir veu ce que l'Apôtre S. Pol, voi-
re tous les Apôtres avec luy & par luy di-
sent de cet Exercice. Après avoir veu la
Pratique que la Primitive Eglise Chrestienne après
la Juive en a faite. Après avoir veu ce que les Sy-
nodes même Nationaux en ont dit & en ont escrit,
& Apres avoir veu les grandes Raisons qui le
fondent & le prouvent, que pouvons nous dire, si
non qu'il faut doner les mains & se rendre á sa pra-
tique entierement ?

Nous nous fondons en cele de quelque maxime,
devoir, ou Acte pieux & saint sur la Parole de
Dieu, & ne nous fondons en tout que sur elle.
Nous la devons telement suivre, qu'il faut qu'elle
seule soit notre Regle, & cele tant de notre con-
duite que de notre foi : en tele forte que quand elle
ne nous dit pas une Chose, nous ne sommes pas obli-
gés en Conscience de la croire au moins comme un
Point de Religion ; & quand en matiere de Culte,
& de Pieté, elle n'en ordonne pas quelcun, nous ne
sommes pas tenus de le pratiquer ; mais quand elle
enseigne l'un, & commande l'autre, necessairement
nous devons & y soumettre notre entendement &
y ranger nos volontés. Et partant estant si clair,
& si manifeste, qu'elle s'explique sur cet Exer-
cice & sa Pratique ; & que non seulement elle le
conseille, mais l'ordonne : n'est il pas visible,
que

que nous y sommes obligés ? & que qui ce soit n'y peut contredire, ni s'abstenir d'y doner les mains ?

Aioutons, que la même Ecriture estant si expresse sur ce sujet, qu'on ne peut eluder son témoignage ; & ne fournit pas seulement des Regles & des Ordres formels sur ce Point ; mais des Exemples, & des Exemples dans les Patriarches, & dans les Profetes de l'Ancienne Loi ; mais dans les Apôtres & les Disciples : & qui plus est en Jesu-Christ même ; il n'est Personne qui puisse s'exalter de luy obeir, de les Imiter, & de les suivre, n'estant pas possible qu'on ait sur un Point tel que celui là ni des Textes, ni des Exemples plus Formels.

Par consequant (Pasteurs, Docteurs, Anciens Conducteurs d'Eglise. Chefs de Famille vrais Fideles, & Corps Ecclesiastiques entiers) si vous croyés aux Ecritures, si vous les escoutés, & faites veritable Etat de les suivre, soyés jaloux de le faire en ce grand Point ; soyés Convoiteux des Dons spirituels, & sur tout *que vous Profetisiés*, comme dit l'Apôtre. N'oubliez pas un Chef de tele Importance, & gardés vous d'en negliger, comme plusieurs ont fait la pratique. Ne craignés point de passer par dessus le dire du Monde, la Coutume, & les Prejugés, l'Ecriture vous autorisant ; & si en tant de Choses vous passés par dessus tous ces Obstacles, soit en matiere de Foi, soit en matiere de Pieté : ne craignés point de les mespriser, en prisant plus qu'eux l'Autorité de la Parole de Dieu, & les Exemples des Homes qui l'ont dire, qui l'ont ecrite, & qui l'ont faite.

Autrement craignés de n'estre Coupables de l'avoir meprisée, dissimulée, eludée. Craignés,

qu'

qu'elle ne vous accuse, & même ne vous condamne. Craignés le ver de vòtre Conscience, qui vous dira en vous rongéant, que vous avés sçeu la volonté du Maître, & en mauvais serviteurs ne l'avés pas faite. Craignés que S. Pol ne vous cite, qu'Apollos ne vous confonde, que Christ même ne vous convainque, & que toute une Nuée de Temoins divins ne s'esleve contre vous, & qu'en suite l'Orage de Dieu ne fonde sur vòtre Têle.

Croyés vous estre á l'abri en disant, Que cela n'estoit pas de vòtre temps en pratique? Que les Hommes ne le trouvoient pas bon, & que le monde s'y oposoient? Croyés vous vous bien couvrir en vous couvrant du Pretexte, que vous n'avés pas trouvé la chose en usage? mais quoi Dieu ne vous obligeoit il pas á l'y metre? & la voyant établie & ordonnée en l'Ecriture, pouvés vous vous exalter de sa Pratique? Croyés vous encore vous metre bien á l'abri en disant, Que vous avés fait d'autres Choses equivalentes, á la place de cele lá, & que les Predications, les Catechismes, & les autres Exercices sont bien comparables á celui lá, & en font même la Companfation?

Ne lisés vous pas en l'Evangile ces Paroles, *Il falloit faire ces choses; mais n'obmettre pas celes là. Qui peche en un Point de la Loi, est coupable de tous les autres,* & les méprise, méprisant leur Auteur, & Dieu qui les a prescrits, & ordonnés. *Maudit qui n'est permanent en toutes les Choses de la Loi pour les faire. Qui rompt le plus petit comandement, est peu de chose, & si peu que rien. Hatés vous de faire tout le bien que vous pouvés. Croissés en la Connoissance de Dieu & de Iesu-Christ. médités la Loi de Dieu jour & nuit. Devisés en dans vos maisons. Vous pouvés tous Profetiser. Que tous Profetisent: mais sur tout & sur tous (vous Pasteurs & Condu-*
cteurs

cteurs Ecclesiastiques) vous qui estes obligés à *vaquer à l'Endoctrinement*; Qui avés charge des Ames, & estes Chargés de l'Instruction de vos troupeaux : vous qui les devés paitre continuelement du pain de la Parole en toutes façons; vous qui en devés randre un exact compte, & procurer en toute maniere leur avancement; Comant pouvés vous vous exanter d'un Exercice, qui y contribué tant? Comant (Imitateurs & Disciples des Apotres.) pouvés vous laisser les leçons & les Exemples des Apôtres? comant pouvés vous rejeter les Avis, voire les Ordres de S. Pol? Comant voyants un Exercice si utile, pouvés vous, quoi que vous disiez, vous excuser de ne le pratiquer point pour le bien des Eglises, & de vos brebis?

Mais parcequ'il y a des Gens si foibles, & si Litteraux, ou Juifs encore, que de ne vouloir rien faire de bon, si ce n'en est la Pratique & la Coutume; Si ce la n'est pour le moins, écrit des Hommes, l'estant de Dieu; & dans les cayers des Docteurs en particulier, en Comun, c'est à dire des Synodes; quoique leur Foiblesse en cela ne soit du tout point excusable, & doive estre censurée, à cause de la force que doit avoir sur leur Esprit & sur leur Foi, l'Ecriture; Disons leur encore, qu'ils ont tort de ne pas pratiquer un Exercice que les Synodes Autorisent; & non seulement les Particuliers & Provinciaux, mais les Nationaux, & Nationaux même en Nombre citans l'Ecriture, & ne conseillants pas seulement; mais *ordonants* (ainsi que nous avons veu) *que cet Exercice Saint se fasse.*

Metons leur devant les yeus la Pratique de la Primitive Eglise, & de toutes les Apostoliques, des Vaudoises, des Albigeoises, de celes de Hongrie, de Boheme, de l'Alemaigne, & de l'Angleterre. Pro-

testan-

restantes. Qu'on lise leurs Histoires, leurs Homelies, leurs Arretés, & leurs Canons; & l'on verra, come quoi les Homes saints, aussi bien que les divins randent antantique témoignage non seulement à cete verité de l'Ecriture, mais à sa Pratique, & en loient, en conseillent, & en ordonnent l'usage. Certes il est étonant de voir qu'on n'y jete pas l'oeil, qu'on ne le dise, & qu'on ne remete pas tout un Exercice si saint.

Partant vous tous qui vous conduisés encore par la Coutume & la Pratique, suivés les bones. Vous qui reverés tant l'Antiquité, montrés porter de la Reverance & de l'honneur à Cele là. Vous qui réclamés tant les Synodes, & depandés de leurs Oracles, consultés Ceusci, & n'y faites pas les sourds. Oyés, voyés. Ils vous parlent, & ils vous conseillent cet Exercice. Ansans marchés sur les traces de vos Peres. Eglises Filles suivés vos meres, & ces Eglises dont vous faites soner le Nom si haut: Si vous vous piqués d'etre Albigeoises, d'etre Vaudoises, d'estre Reformées, d'Estre Protestantes, & qui plus est bien Apostoliques & bien Chrestienes, levés les yeux vers les Premieres, & faites que les Dernieres leur ressemblent. Conformés vous à vos Patrons, si vous voulés bien passer pour les Copiés de ces bons Originaus.

Certes tout le mal des Eglises est d'avoir degeneré de l'Esprit & de l'air de Celes là. On n'en void gueres plus en aucun lieu, & le soin de tous les Pasteurs & Conducteurs Ecclesiastiques, voire des Magistrats Chretiens, & des Peuples qui le veulent estre bien, denroit uniquement s'employer à faire revenir la face de la Primitive Eglise, & des Eglises qui ont imité ses traits. C'est en quoi il faut principalemant faire valoir l'Antiquité.

quitte, C'est en quoi il faut se targuer de son Nom & de sa Parure, si la Nôtre samble á la siene, & si nous avons vraiment non seulement son Corps, mais son Esprit.

Travaillés á cela Pasteurs & Conducteurs des Eglises. Travaillés y Conducteurs Ecclesiastiques, Politiques, Chefs de Famille, Corps d'Eglises; & tachés de ramener la Pureté non seulement de la Doctrine; mais de la Pieté, de la Conduite, & des mœurs Evangeliques. Et par ce que l'Exercice dont nous parlons en est sans doute un tres excellent moyen, Introduisís le, pratiqués le, & assurez vous qu'en peu de tems vous verrez changer de face les Corps & les mambres des Eglises, & toutes sortes d'Age, de Sexe, & d'Etat en prendre un meilleur.

Vous avés veu la *Iustice, l'utilité, & même la Necessité de cet Exercice*, tant pour Instruire les foibles en Foi & en conoissance, que pour enseigner la Pieté, & avancer dans les deux les forts. Vous avés veu combien il servoit á l'Intelligence des Ecritures, & à leur familiere Interpretation. Vous avés veu qu'elle estoit utile aux Pasteurs, pour les faciliter à la Predication; aux Etudiants pour les y former & leur apprendre la veritable & la bone. Aux Chefs de Famille pour instruire leurs maisons. A leurs familles & maisons mêmes pour les regler. A tous particuliers Fideles pour les avancer en la Conoissance des misteres, & en la pratique de la Pieté.

Vous avés veu que rien n'emouvoit tant, n'eslevoit tant, & ne profitoit tant aux Eglises: vous avés oüi S. Paul dire que c'estoit lá le moyen, de les Instruire, exorter, Edifier, & consoler. Que voulés-vous davantage? *L'Instruction* eclaire l'entendement. *L'Exhortation* echaufe la volonté. *La Consolation* fortifie l'ame, & la preserve de foiblesse & d'abatement. *L'Edi-*

fication l'avance & la perfectione même en sa façon. Que peut on vouloir, que peut on demander plus que ces Choses ?

Quand on ajouteroit, qu'il n'est rien qui unisse plus les Cœurs en la Communion des saints, en la Communion de Jesu-Christ, & en cele même qu'on a, & qu'on doit avoir à Dieu. Qu'il n'est rien, qui enseigne mieux à bien practiquer les Sacrements. Qu'il n'est rien qui contribuë plus au Culte de Dieu, à l'adorer, à le prier, à le craindre, & à l'aimer comme il faut, faisant prendre la Coutume de l'aborder avec humilité, avec respect, avec trahement & sainte Ardeur. Qu'il n'est rien qui aide plus à bien conoitre & reverer Jesu-Christ, à goûter son Evangile & ses maximes ; à voir l'air & l'Esprit Chrestien, & à vivre tout le jour en recueillement, en la presence de Dieu, en l'attention à luy & à soi ; & en la continuele pratique de l'Oraison, mortification, & Abnegation Chrestienne: on ne diroit rien de trop, & sans doute on diroit vrai.

Enfin on peut même dire, qu'il n'est rien qui apprene mieux la vie Spirituelle & ses voyes, leur Theorie & leur Pratique; puis que c'est la fin de cet Exercice, aussi bien que cele de les establir par l'Ecriture, qui est leur plus ferme fondement. Il n'y a qu'à l'éprouver pour le prouver, & voir quelques mois où le tout aboutira, pour veu qu'il soit bien pratiqué. Certes on ne manquera pas d'experimenter combien cet Exercice est utile, & sans doute plus que tout autre, qui n'a ni son Onction, ni sa Clarté.

Voyés Pasteurs, voyés Docteurs, voyés Precheur, combien peu vos Sermons, vos Leçons profitent; vous le dites vous mêmes & vous en plaignés tous les jours: vous le voyés, & nous le voyons aussi. Que vous sert de tant crier, & de tant vous peiner en vain ? Qu'avances vous ? qui convertissés vous, & qui

& qui est ce qui revient de vos grans Discours meilleur ? Qui même en sort ou plus savant , ou plus saint ? Certes peu ? Certes preque point du tout ? Toutefois vous Etudiés, vous ecrivés, vous travaillés tant & vôtre Esprit & vôtre main , & vôtre memoire , & vôtre voix ? Tout cela la plus part du tems pour ne rien faire , ou pour le moins avancer peu. N'est il pas vrai ?

Combien donc mieus feriés vous de prendre une autre maniere d'agir plus facile & plus utile , tele que S. Paul l'ordone ? vous n'avés autre desir que de profiter á vos Auditeurs & á vos Troupeaus ? vous avés dessein qu'ils soient bien Instruits & bien reglés ? vous ne leur enviés pas l'Intelligence des misteres ? vous n'avés garde de vous oposer á ce qu'ils y soient savants : Au contraire vous desirés sans doute de tour vôtre cœur qu'ils avancent en conoissance & en vertu ? Pratiqués donc cet Exercice, ou laissés le partiquer. Randés vous au moyen, qui nous est ofert par l'Apótre de les Instruire & avancer aussi bien en la vertu, qu'en la Pieté.

Et vous (Fideles) á qui cela touche, & qui avés á cœur vôtre Salut. Qui voyés ce que l'Apótre non seulement vous permet, mais vous ordone: ne manqués pas á vous servir d'un moyen d'Instruction, de Consolation, & d'Edification tel que celui qu'il vous presente. Facilités vous vous même l'Intelligence de vôtre foi & des Ecritures. Puis que vous avés la liberré de les lire, ayés cele de les en tandre. Puis que vous avés bien l'Esprit & le don de les discerner, n'avés vous pas pas celui de les expliquer ? Puis que vous les lisés , & les oyés lire , ne pouvés vous pas en parler ? Qui vous empeche ou peut empecher de ne parler aussi tot & plutot d'elles dans les Compagnies , que des vains discours du monde, & de ses Curiosités ? Pourquoi n'en faités

vous pas vos pieuses Conversations ? Pourquoi n'en instruirés vous pas vos Familles ? Pourquoi n'en discourrés vous pas avec vos Aliés d'Esprit ou de Corps, vos voisins, & vos Amis ; & avec qui que ce soit que vous voudrés, & qui voudra ?

Estes vous moins que les Juifs, ou moins libres qu'eux ? Estes vous de l'Eglise qui defand la Bible, la Lecture, & son Etude soit particulier, soit Public ? Estes vous moins obligé (*Nouvel Israël*) que l'Ancien, qui devoit *deviser de la Loi & des mysteres de Dieu par tout* ? N'estes vous pas Francs ? N'estes vous pas libres, *la verité vous ayant afranchis, & le Fils de l'Homme liberés* ? Si cela est servés vous de la *Liberté qu'il vous a donée, & faits serviteurs de Dieu, ne soyés pas Esclaves des Hommes. Vivés, agissés comme serviteurs de Dieu, Enfans, enfans serviteurs de Dieu, Enfans non de la servante Agar, mais de la Libre Sara. là ou est l'Esprit du Seigneur, là est la Liberté, Et la vraye Liberté, qui soit la vôtre. Ainsi soit il.*

F I N.



T A-